

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de la mise en place d'un nouveau bâtiment est d'augmenter la rentabilité de l'exploitation et d'avoir un outil fonctionnel performant permettant de réduire les consommations en gaz et électricité.

De plus, il s'agit d'anticiper à court et moyen terme l'arrêt des bâtiments existants les plus vétustes. En effet, les deux plus anciens bâtiments ont été construits en 1988 et 1990 : il y a près de 30 ans. Aussi, il s'agit de renouveler le parc de bâtiments et facilitant le financement du nouveau bâtiments qui sera financé en partie par les bâtiments les plus anciens déjà amortis.

Par ailleurs, il s'agit avec ce nouveau bâtiment de pouvoir répondre aux demandes du marché avec la possibilité d'élever des lots de poulets ou de dindes.

Comme indiqué précédemment, ce bâtiment sera BEBC et les meilleures techniques disponibles seront mises en place avec notamment l'abreuvement par pipettes, une ventilation dynamique, un éclairage avec des ampoules basse consommations.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le futur bâtiment aura une emprise totale de 2 232 m² avec au final une surface d'élevage de 1 937 m², le reste étant occupé par le sas sanitaire à l'entrée du bâtiment.

La phase travaux comprend une première phase de terrassement qui va durer environ 2-3 jours. Puis, par l'élévation du bâtiment qui est constitué de panneaux sandwich dont le coefficient d'isolation répond aux normes BEBC. La dernière phase de travaux consiste à l'aménagement intérieur du bâtiments (chaines d'alimentation, abreuvoirs, ventilations, chauffage ...).

Les travaux vont s'étaler sur une durée d'environ 4 - 5 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nouveau bâtiment va permettre l'élevage de lots de poulets ou de dindes. Avant chaque arrivée des volailles, le bâtiment est préparé avec la mise en place de la litière (à base de copeaux), d'une ambiance à bonne température avec aliment et abreuvement. Les volailles sont élevés avec une surveillance quotidienne de l'éleveur. Et, des alarmes permettent de prévenir des dysfonctionnements au niveau de la ventilation, température, chaîne d'alimentation...

A la fin de l'élevage, les animaux sont acheminés par camions vers les abattoirs et la litière du bâtiment est curé pour être mise en compostage sur la plateforme de compostage existante sur le site.

Après curage de la litière, un vide sanitaire est mis en place de manière à assainir le bâtiment avant l'arrivée d'un nouveau lot de volailles.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'élevage de volailles existant a déjà fait l'objet d'une autorisation d'exploiter avec enquête publique qui a donné lieu à un arrêté préfectoral en date du 12 juillet 2017 (Arrêté n°17-303-GH).

Avec ce projet, la gestion des effluents n'est pas modifiée : mise en compostage des fumiers. Les effectifs vont augmenter de + 30500 par rapport au dernier arrêté d'autorisation. Cette augmentation n'apparaît pas substantielle (moins de 40 000 animaux) et le futur bâtiment n'aura pas de co-visibilité avec les tiers étant donné qu'il vient s'insérer entre les bâtiments existants.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
L'emprise totale sera de 2 232,80 m ² soit 21,42 m X 104,24 m	2232,80 m ²

4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation

Le bâtiment sera implanté sur la commune de REFFUVEILLE sur le site "Le Belanger".

Coordonnées géographiques¹

Long. 1° 05' 45" 150 Lat. 48° 39' 15" 31N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'élevage de volailles existant dispose de plus de 40 000 volailles et a donc fait l'objet d'une autorisation d'exploiter au titre des élevages IED. La dernière demande d'autorisation avec enquête publique a eu lieu en 2017 avec l'obtention d'un arrêté en date du 12 juillet 2017 (Arrêté n° 17-303-GH).

Cet arrêté permet à Mesdames CHALLIER de produire un maximum de 112 500 animaux.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'alimentation en eau de l'élevage est assurée par un forage existant. Le projet va entraîner la consommation de 3500 m ³ supplémentaires par an.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrassement sera réalisé de manière à équilibrer les déblais et remblais sans nécessité d'exporter ou d'importer des matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'élevage est éloigné de plusieurs kilomètres des zones Natura 2000.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du bâtiment sera de 2 232 m ² et sera implanté sur une parcelle cultivée. Le projet d'extension de l'élevage avicole est à vocation agricole pour pérenniser les emplois et l'outil de production d'une exploitation agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'élevage respecte une charte sanitaire permettant la suppression de tous risques extérieurs. Le site d'élevage reste interdit au public.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le nombre d'aller-retour de camion de livraison (animaux et aliments) est estimé aujourd'hui à :- Aliments = aujourd'hui, 70 camions par an et après projet 90 camions par an ;- Enlèvement des cadavres = 1 à 2 fois par mois (pas de changement avec le projet) ;- Mise en place et retrait des animaux = 5 à 7 fois par an pour la mise en place dans les bâtiments existants. Pas de changement après projet car mutualisation. Pour les enlèvements de volailles, le projet va induire une augmentation de 10 camions par lot.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La ventilation dynamique du bâtiment peut être source de bruit. Toutefois, le nouveau bâtiment sera situé à 288 mètres du tiers le plus proche qui se situe en dehors des vents dominants. Les animaux restent enfermés. Au regard de ces éléments, le risque de nuisance sonore paraît fortement limité.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Une ventilation dynamique permet de supprimer la stagnation d'air vicié à l'intérieur du bâtiment. Une odeur peut exister à proximité immédiate du bâtiment mais s'estompe rapidement au-delà de quelques mètres. Les habitations situées dans les vents dominants par rapport au site d'élevage sont localisées à presque un kilomètre de distance.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La ventilation dynamique permet d'avoir un renouvellement continu de l'air. Ces rejets sont susceptibles de contenir des poussières et ammoniac. Toutefois ces rejets sont limités au regard de la mise en place des Meilleures Techniques Disponibles avec notamment l'utilisation de la brumisation pour limiter les rejets de poussières et une alimentation adaptée à chaque stade physiologique pour limiter les rejets d'ammoniac.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les fumiers produits correspondent à des fumiers secs sans risque d'écoulement. Ces fumiers sont curés en fin de chaque bande et sont compostés directement dans la plateforme de compostage existante sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les quelques sacs plastiques, bidons, cartons et papiers font l'objet d'un tri sélectif. Les produits médicamenteux sont gérés par un vétérinaire. Les cadavres sont stockés dans un congélateur dans l'attente du ramassage par la société d'équarrissage.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est éloigné de tout monument ou patrimoine architectural. Une zone boisée est située au Sud de la construction et sera conservée. Des plantations ont été réalisées par les exploitantes et seront conservés. Le futur bâtiment ne sera pas visible par le tiers le plus proche.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'implantation du bâtiment va s'effectuer au sein d'un site d'élevage existant, à proximité de bâtiments existants. L'emprise du projet reste limité.

Ce nouveau bâtiment respectera la charte des bâtiments Basse Energie Basse Consommation. Et, les exploitantes vont mettre en place les Meilleures techniques disponibles au regard des IED:

- +ventilation dynamique avec brumisation;
- +alimentation adaptée en fonction du stade physiologique;
- +abreuvement par pipettes permettant de réduire les consommations en eau par rapport à un abreuvement standard;
- +le compostage de fumiers ce qui permet de réduire le volume des effluents et l'obtention d'un produit normalisé facilement exportable en dehors de l'exploitation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale n'apparaît pas nécessaire au regard du projet :

- +autorisation avec enquête publique récente (2017);
- +augmentation des effectifs inférieure à 40 000 volailles;
- +pas de modification de la gestion des effluents (compostage existant);
- +augmentation du trafic réduit : mutualisation avec les autres bâtiments existants;
- +pas de co-visibilité avec le tiers le plus proche qui reste éloigné à 288 mètres;
- +projet qui permet à moyen terme de remplacer les bâtiments les plus anciens;
- +le site d'élevage reste éloigné des zones naturelles sensibles et n'interfère pas avec les richesses patrimoniales de la commune.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

+ Le porter à connaissance détaillant le projet est joint à ce dossier. Ce porter à connaissance déjà été déposé auprès de la préfecture.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à REFFUVEILLE

le, 6/09/2019

Signature



